

LE CAHIER DE VACANCES DE MANU*



Reprise de manif'
le jeudi 09 janvier 2020



*MONSIEUR LE PRÉSIDENT
DE LA RÉPUBLIQUE



*Comptabilité, Éducation musicale, Arts
plastiques, Cadeaux dernière minute,
Mémo spécial tonton...*



Gestion et comptabilité

On est déterminé.es à poursuivre la lutte et on compte bien se retrouver dès la rentrée. En attendant, on espère bien que la SNCF ne lâchera rien. Vous avez probablement autour de vous des gens qui soutiennent la lutte, mais qui ne peuvent pour différentes raisons s'engager dans la grève. Alors voilà, l'exercice suivant portera sur la solidarité financière.

→ Caisse de grève solidarité cheminots 35.

Vous pouvez verser (et faire verser) [directement sur leur cagnotte en ligne](#).

N'hésitez pas à préciser « personnel éducatif » quand vous versez : ça permettra de leur montrer qu'ils ont notre soutien !



Education musicale



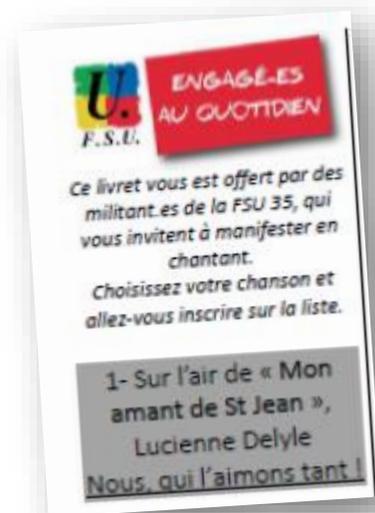
Vous chantez comme une casserole, mais vous aimez ça.

Vous n'osez pas l'avouer dans un milieu enseignant à haut bagage culturel, mais votre amour secret pour Johnny ou Richard Cocciante est bien ancré...

Qu'à cela ne tienne, avec les copains et copines du SNES-FSU, on a pensé à vous.

Retrouvez [les paroles ici](#), avec nos derniers karaokés de manif'. Les prochaines chansons sont écrites et seront enregistré pendant les vacances !!!

De quoi égayer les fins de soirée (une fois que vous vous serez bien engueulés au sujet du foie gras ou sur la meilleure façon de découper la dinde...☺)



Education Morale et Civique

Des actions, des manifs seront proposées par différents collectifs, syndicats, pour vous tenir informé.es.

Vous pouvez demander à vous inscrire sur les listes de diffusion et suivre les infos sur le site du [comité de grève](#).

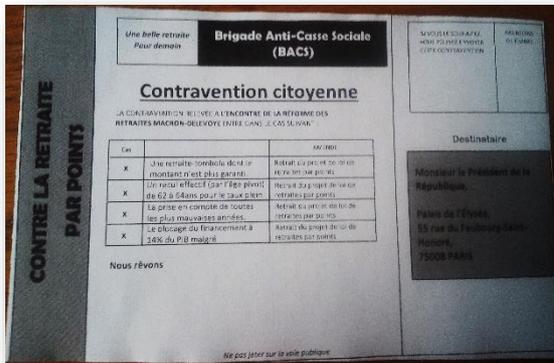
Comité de grève Education 35

Les personnels de l'Education réunis le jeudi 5 décembre en AG ont voté la reconduction de la grève à l'unanimité ainsi que la création d'un comité de grève responsable de la coordination.

L'assemblée générale exige le retrait du projet Macron-Delevoye et se battra jusqu'à l'obtention de ce retrait.

Vous trouverez dans la rubrique [blog](#) les actions et rendez-vous à venir. Faites-nous remonter vos infos par e-mail pour qu'elles puissent y apparaître (actions, état de la mobilisation). Pensez à les rédiger telles que vous voulez les voir publiées.

Le comité de grève est composé de collègues fonctionnaires ou contractuels, syndiqués ou non, appartenant à des collectifs ou non. Les syndicats et collectifs représentés sont: CGT, CNT, FO, FSU, SUD, CRBMU35, Stylos Rouges, Union pirate de Rennes 2.

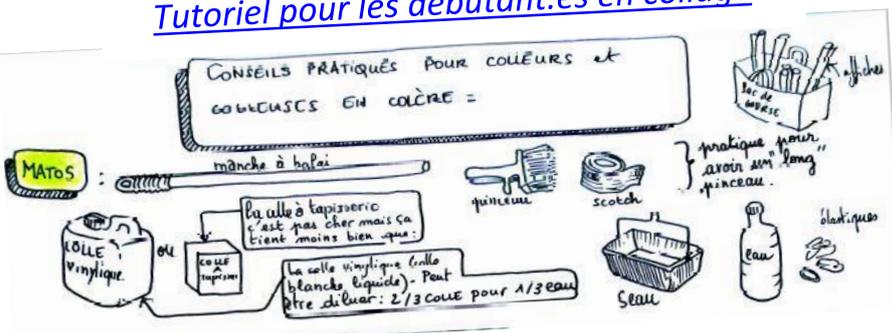


Vous pouvez aussi imprimer un [petit paquet de contraventions citoyennes](#), et les disposer au gré de vos déplacements.

Arts plastiques

Votre ville, votre campagne, votre quartier est un peu terne en cet hiver naissant... ? N'hésitez pas à sublimer l'espace public par l'art militant. Vous pourrez trouver ci-dessous différentes propositions. Bien évidemment, il vous faudra respecter les règles d'affichage en vigueur, le SNEP-FSU 35 ne saurait être tenu pour responsable d'un affichage sauvage.

Tutoriel pour les débutant.es en collage



Affiches poster

(9 affiches à combiner pour en faire une grande).



On est déjà le 21 décembre !!

Et vous avez zappé le cadeau pour les beaux-parents, le petit filleul, la cousine....

✌️ ✌️ Pas de panique ✌️ ✌️

Si vous avez une imprimante, on vous propose des petits cadeaux originaux à imprimer en moins de deux, et qui ne risquent pas de faire doublon... 😊

La cocotte en papier : testée dans l'école de nos enfants ✌️ → effet garanti



Le moulin à vent : un peu plus technique, mais toujours un grand plaisir quand les pales se mettent à tourner.



L'autocollant pour la boîte aux lettres : un petit geste pour sauver la planète !



Un petit lot de cartes de vœux pour passer une belle année 2020.



Dis Tonton, t'es sûr que tu veux pas prendre un verre d'eau ?

Petit mémo pour les repas de familles

L'équipe du SNEP-FSU 35 reprend une proposition des camarades du Gard et met à votre disposition un Guide pour vous permettre de **bien préparer les repas de famille de fin d'année !**

C'est souvent un moment pas facile à affronter ou supporter. Passé l'apéro, les esprits peuvent s'échauffer. Alors, pour bien passer ce cap, nous avons préparé un guide d'auto-défense pour vous fournir l'équipement minimum à opposer à celles et ceux qui vont reprendre les éléments de langage « de bon sens » utilisés par le gouvernement. Ce travail s'est largement inspiré d'un texte rédigé par Anaïs Henneguette, maîtresse de conférence en économie à l'Université de Rennes, membre des Economistes Atterrés.

« Il n'y a pas de perdants dans la réforme »

Comment imaginer qu'en intégrant les années les moins bonnes dans le calcul de la pension, les retraites de Toutes et Tous ne baissent pas ? !!

Puisque c'est lui qui le dit : « Le système par points, ça permet une chose qu'aucun politique n'avoue, ça permet de baisser la valeur du point, donc de diminuer le montant des pensions » *François Fillon le 09.10.2016 devant des patrons à la Fondation Concorde.*

En suède, qui a adopté un régime par points, le pourcentage de retraités pauvres est deux fois plus important qu'en France (15 % contre 7.5%) !

« Le système n'est pas viable financièrement »

On fait peur avec un déficit annoncé, pour 2025, entre 8 et 15 milliards (2.5 à 5 % du total des retraites payées par an). Mais il y a plus de 150 milliards de réserve dans le système actuel de retraite !

« C'est normal de travailler plus longtemps parce qu'on vit plus vieux »

Un peu d'histoire : c'est justement parce qu'on a travaillé moins (limitation de l'âge de début et de la durée du travail) qu'on vit plus longtemps !

« Il faut un âge d'équilibre (âge pivot) à 64 ans »

Enfumage : il s'agit de faire reculer l'âge de départ à la retraite à taux plein et d'introduire un nouveau paramètre : avec le temps, l'âge pivot ne restera pas fixe à 64 ans, mais il reculera pour équilibrer le système par points.

« Il faut sanctuariser la part des retraites dans le PIB à 14 % »

Pourquoi ce chiffre totem qui n'a aucun fondement économique ? Sachant que le nombre de retraités va augmenter de 6 millions en 30 ans, cela revient à programmer la baisse des pensions de TOUS !

« On conserve un système par répartition »

Les mots parlent d'eux-mêmes : le régime par points est un système individuel de capitalisation de points !

« Il faut en finir avec les régimes spéciaux »

Parce qu'ils servent d'alibi pour réformer l'ensemble du système de retraites par le bas, on n'en fournit jamais les caractéristiques :

- Ils représentent environ 6 % des retraités et la plupart sont appelés à disparaître (caisse de la Régie des Tabacs, caisse des Chemins de Fer de l'Hérault,...)
- Leur déficit n'a qu'une seule cause, démographique : c'est la baisse TRES importante du nombre de salariés employés au fil des ans. Exemple de la SNCF dont le nombre d'employés a été divisé par 2. Mais c'est aussi le cas d'autres professions : agriculteurs, artisans, mineurs...

« Une pension minimale garantie à 1000 euros »

Cette mesure est déjà dans la loi de... 2003 ! Voilà comment faire passer pour un progrès social quelque chose qui aurait dû être mis en place depuis longtemps ET qui contient aujourd'hui une restriction de taille : c'est dans le cas d'une carrière complète (43 ans de cotisation et départ à 64 ans).

« Le nouveau système bénéficiera aux femmes »

Syllogisme gouvernemental : Le nombre de points retraite est proportionnel au salaire. Le salaire des femmes est inférieur de 30 à 40 % à celui des hommes. Donc le système par points va avantager les femmes ! CQFD.

« Les hauts salaires contribuent plus dans le nouveau système »

Les cotisations seront, comme pour n'importe quel salarié, de 28 % jusqu'à 120 000 euros de salaire brut annuel. Sur la partie de salaire au-delà (!) les cotisations seront de 2.8% !

« Nous inscrirons dans la loi ...

que la valeur du point retraite ne baissera pas, que la pension des enseignants sera maintenue ». Autant d'engagements en trompe l'œil : il suffira de ne pas augmenter la valeur de point pour qu'en réalité il baisse ; ou bien maintenir la pension des enseignants sans dire par rapport à quel niveau !

« C'est un engagement de campagne du Président de la République »

Dans le programme de campagne d'Emmanuel Macron, il est écrit (page 13) : « *Nous ne toucherons pas à l'âge de départ à la retraite, ni au niveau des pensions* » !

Sur chaque point choisi (mais il y en a d'autres), nous avons volontairement limité ou schématisé l'argumentaire à un seul point, celui qui nous a semblé le plus percutant. La plupart du temps, il n'y a même pas de commentaires, parce que les contre éléments fournis et opposés se suffisent à eux-mêmes !

A chacun-e de s'approprier la démarche et l'améliorer, de choisir les points qui lui vont le mieux.

L'équipe du SNEP-FSU 35 vous souhaite de très bonnes fêtes militantes !